Avis d'appel public à la concurrence

Financé par
l'Union européenne

REGION REUNION
www.regionreunion.com

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom complet de l'acheteur : Ville de Saint-Pierre
Type de Numéro national d'indentification : SIRET
N° National d'identification : 21974016400013
Groupement de commandes : Non

SECTION 2 : COMMUNICATION

Lien vers le profil d'acheteur : https://marches-publics.info
Identifiant interne de la consultation : **M526STLP27**
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la Commande Publique
Adresse mail du contact : dcp@saintpierre.re
Numéro de téléphone du contact : +33 262357900

SECTION 3 : PROCEDURE

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :
1°) Le formulaire DC1 en vigueur au 01/04/2019 dûment complétée et comportant une déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du CCP ;
2°) Les documents concernant l'aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Une déclaration indiquant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :
1°) Les moyens humains (description succincte des effectifs et de l'importance du personnel d'encadrement) ;
2°) Les moyens matériels (déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature);
3°) Les références récentes de l'entreprise en rapport et proportionnées avec l'objet du marché, par la présentation d'une liste des principaux travaux au cours des trois dernières années [2023, 2024, 2025] indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Technique d'achat : Sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : LE VENDREDI 27 NOVEMBRE **2026 à 15H00 (heure locale)**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHE

Intitulé du marché : **RENOVATION THERMIQUE DE L'ECOLE LOUIS PASTEUR – Relance du lot n°6 « Cloisons / Faux-plafonds »**

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution du marché : Quartier des Casernes - Saint-Pierre (97410)
Code CPV principal : 45324000
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non.

Section 5 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non.

Autres informations complémentaires :

Clauses d'insertion : Le lot 6 comporte une clause d'insertion par l'activité économique, laquelle clause est obligatoire (Cf. Règlement de la consultation).

Financement : La présente opération est susceptible d'être co-financé par l'Union européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER.

Avances : Le versement de l'avance est conditionné par la constitution d'une garantie à première demande, substituée par une caution personnelle et solidaire si les deux parties en sont d'accord.

Options : La Ville se réserve la possibilité de recourir à des prestations similaires susceptibles d'être passées en application de l'article R2122-7 du CCP.

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées : Les offres sont transmises OBLIGATOIREMENT par voie électronique à l'adresse : https://marches-publics.info.
L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre papier sera considérée comme irrégulière par la Ville de Saint-Pierre.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : le MARDI 20 JANVIER 2026.

Pour le Maire et par subdélégation,
M. Jean Patrick VAYABOURY,
Conseiller municipal

MAIRIE SAINT-PIERRE REUNION

D.S.T par Intérim N. NATIVEL